

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3074>

# APPEL DU CONSEIL NATIONAL DE L' UFSE-CGT DU 21 JANVIER 2021

- PUBLICATIONS - Tracts et Communiqués - Déclarations tracts USFE, FERC, CGT -

Date de mise en ligne : vendredi 22 janvier 2021

---

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

---

# APPEL DU CONSEIL NATIONAL DE L' UFSE-CGT DU 21 JANVIER 2021

Réunies en Conseil national, les organisations de l'Union fédérale des syndicats de l'État CGT (UFSE-CGT) constatent que le gouvernement persiste et signe dans la mise en oeuvre de politiques qui ne cessent de nourrir et aggraver la crise dans ses dimensions sanitaire, sociale, environnementale et démocratique. Il instrumentalise la pandémie en continuant à supprimer des lits dans les hôpitaux, à réduire les moyens alloués à la Santé, tout en étant dans le mensonge s'agissant de la mise à disposition gratuite de masques et maintenant des vaccins. Ce sont des attaques fortes contre les services publics.

Il met aussi en oeuvre la loi de transformation de la Fonction publique, dont l'UFSE-CGT exige l'abrogation car il s'agit d'une entreprise de liquidation du statut général des fonctionnaires. Les personnels commencent à ressentir les effets concrets de ce texte néfaste avec notamment la suppression des prérogatives des CAP en matière d'avancement et de mobilité. L'UFSE-CGT en demande le rétablissement. Dans le public comme dans le privé, les CHSCT, outils essentiels pour préserver la santé des personnels, doivent être maintenus et renforcés.

Le gouvernement sacrifie la jeunesse avec ses incessantes réformes dont la dernière du baccalauréat et la fermeture des universités qui accroît l'isolement et la précarité des étudiant.es.

À l'opposé de telles politiques, l'UFSE CGT réaffirme que l'urgence consiste à construire « le monde d'après » en rupture avec celui « d'avant ». Ce dont le monde du travail a besoin, c'est le plein-emploi, l'augmentation des salaires et des retraites, le renforcement de la Sécurité sociale et de la protection sociale, la reconquête et le développement des services publics et de la Fonction publique. C'est la satisfaction des besoins fondamentaux de toutes et tous et l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'égalité des droits. Cela implique la mise en oeuvre d'une nouvelle logique de développement protectrice de la planète.

Les milliards d'euros alloués au capital sans aucune contrepartie montrent que de l'argent il y en a, pour financer d'autres choix.

Le gouvernement, avec notamment la loi dite de sécurité globale et le fichage des personnes dont celles et ceux qui sont syndiqué-es, entend se donner les moyens de museler, empêcher et réprimer les mobilisations sociales, afin de protéger le capital et ses « premiers de cordées ». L'UFSE-CGT exige le retrait de ces textes liberticides. Elle réaffirme aussi que l'urgence est au respect et au développement de la démocratie sociale et des libertés, intégrant la protection des lanceurs d'alerte.

Dans un tel contexte, l'UFSE CGT appelle les personnels à élever le rapport de force, à se rassembler et à se mobiliser dans l'unité la plus large possible pour imposer la prise en compte de leurs revendications.

À l'instar de ceux de la santé et du médico-social aujourd'hui dans l'action, l'UFSE CGT invite les personnels à s'inscrire pleinement dans les mobilisations en cours durant ce mois de janvier en particulier :

- Le 26, jour de grève et de manifestations dans l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Le 28 dans l'énergie.

Les milliards d'euros alloués au capital sans aucune contrepartie montrent que de l'argent il y en a, pour financer d'autres choix.

L'UFSE-CGT appelle à faire du 30 janvier une journée de mobilisation massive pour l'abandon de la loi Sécurité

globale, de la loi « séparatisme » et des autres textes liberticides.

À l'appel des organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires et des organisations de la jeunesse FIDL, MNL, UNEF ET UNL, l'UFSE-CGT appelle à faire, par la grève et dans les manifestations, du 4 février prochain une puissante journée de mobilisation interprofessionnelle pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, contre les licenciements et la précarité.

Avec les fédérations CGT des services publics, de la santé et de l'action sociale, et dans une construction confédérale, l'UFSE CGT et ses organisations engagent une campagne pour, dès maintenant, 10 % de création d'emplois statutaires et la titularisation des agent.es non-titulaires, 10 % d'augmentation de la valeur du point d'indice, des salaires, des pensions et des retraites, 10 % de réduction du temps de travail pour gagner les 32 heures, pour l'égalité professionnelle.

L'UFSE CGT et plus largement la CGT Fonction Publique apportera toute sa contribution à la réussite du 8 mars, journée internationale de lutte où nous nous mobiliserons toutes et tous pour les droits des femmes, l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les violences sexistes et sexuelles.

Le Conseil national de l'UFSE-CGT s'est aussi prononcé en faveur de la construction d'une journée de mobilisation la plus unitaire possible dans les trois versants de la Fonction publique au mois de mars, notamment pour la défense des services publics, les créations d'emplois, l'augmentation générale des salaires et le maintien et l'amélioration de la retraite par répartition et de tous les régimes particuliers.

C'est uni-es et mobilisé-es que nous allons gagner !



**Appel CN UFSE**